

BP REA

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

Niveau 4 - N° [fiche RNCP 38093](#)

Formation en Apprentissage



NANTES TERRE ATLANTIQUE

APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

CFA
Centre de
Formation
d'Apprentis

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Le responsable d'entreprise agricole et les salariés hautement qualifiés peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différents, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise, ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul et en réseau avec l'appui d'associés, de salariés, d'agriculteur voisin, de technicien et de partenaires.

OBJECTIF DE FORMATION

C 1 Se situer en tant que professionnel

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner dans les différents types d'agricultures, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C 2 Pilotage du système de production

Réguler l'activité au regard de la stratégie

Gérer le travail

C 3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Combiner les différentes activités liées aux productions

Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Porter un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Commercialiser un produit ou un service

Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C 6 UCARE 1 :

Mettre en œuvre une activité de parage dans l'entreprise agricole

Ou

Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole

C 7 : UCARE 2 : Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Accompagnement professionnel :

Communication, outils mathématiques et informatiques

Se situer en tant que professionnel

Positionnement professionnel,

Pilotage du système de production

Pilotage, stratégie, Gestion du travail

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Agronomie, alimentation, durabilité, qualité, santé, reproduction-génétique, croissance et développement, installation, culture, certiphyto, maintenance

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Comptabilité, gestion, situation fiscale et juridique

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Commercialisation, négociation

Mettre en œuvre une activité de parage dans l'entreprise agricole

Diagnostiquer le cheptel, réaliser le parage fonctionnel et curatif

Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole

Concevoir et mettre en œuvre des activités valorisant l'entreprise et ses produits

UCARE 2 : Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole

Produire de l'énergie sur une exploitation agricole

Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA

↳ 02.40.79.48.60

↳ cfa-nozay@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2024

Début de formation : septembre 2024

CFA Nantes Terre Atlantique

Site de Nozay

32 route du Creuset - La Tardivière

44170 NOZAY



D'autres
informations
sur notre site
Internet

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens

juin 2023 : 100%

Taux d'insertion professionnelle

2021-2022 à 6 mois :

100% sont en emploi

Taux de satisfaction

2022-2023 : 83.3 %



CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH

L'admission en BP Responsable d'Entreprise Agricole se fait après validation d'un CAP, d'un BPA, d'un BEPA, ... Le dossier d'inscription vous est remis par le CFA après passage de tests et entretien de motivation. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Formation accessible aux personnes en situation de handicaps reconnu ou non.

Un accompagnement spécifique est mis en place par notre référente handicap, et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite du projet de formation.

Parcours individualisé possible selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

En Centre de Formation : 1 200 heures de formation sur 2 ans, à raison de 17 semaines par an.

Chez le maître d'apprentissage : par alternance, 30 semaines par an, l'apprenti perfectionne ses gestes professionnels et acquiert de façon pratique les techniques de gestion du système d'exploitation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites ...

MODALITES D'ÉVALUATION-OBTENTION DU DIPLOME

Toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

Les évaluations sont réalisées au cours des 2 années de formation.

Le brevet professionnel " Responsable d'entreprise agricole " est organisé et délivré en unités capitalisables (UC), spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant la durée de validité de l'option du BP.

Chaque unité capitalisable correspond à une capacité globale du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le brevet professionnel « Responsable d'entreprise agricole ».

TARIFS

Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.

RÉMUNÉRATION

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

| | 15 à 17 ans | 18 à 20 ans | 21 à 25 ans | 26 ans et + |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| 1 ^{ère} année | 27% du SMIC | 50% du SMIC | 53% du SMIC | 100% du SMIC |
| 2 ^{ème} année | 39% du SMIC | 57% du SMIC | 61% du SMIC | |

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, BTS productions animales, BTS productions végétales, Certificats de spécialisation (CS)

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage

Site de Nozay

32 route du Creuset - La Tardivière

44170 NOZAY

Tél. : 02.40.79.48.60

cfa-nozay@nantes-terre-atlantique.fr

www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de

